

## 4. Conditions cadres du marché du lait et actualités sur FROMARTE

## Sujets

1. Conditions cadres politiques
2. IP Lait
3. Privatisation de la reproduction des cultures d'Agroscope
4. Prestations de service de FROMARTE

## Position de FROMARTE

- FROMARTE rejette un report de la PA 2022+.
- Le secteur laitier a été défavorisé lors des dernières réformes agricoles. Cela doit être corrigé avec la prochaine réforme.
- Nous soutenons expressément la position et les revendications de l'IP Lait envers la PA 2022+:
  - Remaniement du système des paiements directs (versement des contributions de manière accrue en fonction du travail et moins en fonction de la surface);
  - Meilleur accès aux marchés et prise en compte accrue des exportations.

## Durabilité

- Les éléments de différenciation et les critères de durabilité font aussi l'objet de discussions intensives au sein de la branche fromagère (cahiers des charges AOP, contrats d'achat de lait, stratégies de marketing).
- La branche laitière suisse devrait s'accorder sur une définition du «lait durable» (standard national unique pour le lait durable suisse au lieu d'un standard par acheteur).
- FROMARTE appuie les appels à plus de ressources suisses et à l'encouragement du fourrage grossier indigène.

## Éventuel remaniement des suppléments pour le lait

- FROMARTE soutient la solution de remplacement de la loi chocolatière dans l'intérêt supérieur de la branche, mais à la condition que le nouveau système soit neutre pour le secteur fromager.
- Le supplément pour le lait transformé en fromage a été introduit pour compenser les disparités au niveau de la protection à la frontière.
- Un remaniement des suppléments pour le lait (éventuel regroupement du nouveau supplément pour le lait commercialisé avec le supplément pour le lait transformé en fromage, augmentation du supplément de non-ensilage, etc.) doit intervenir au plus tôt lors d'une ouverture accrue de la ligne blanche.
- Si la protection à la frontière reste inchangée, nous défendons le statu quo ante.

## Interventions concernant la gestion des quantités de lait

Initiatives des cantons de Fribourg et de Genève / motion Nicolet  
«Exiger de l'IP Lait une réelle gestion des quantités de lait»

- L'IP Lait rejette majoritairement les trois interventions demandant la réintroduction d'une gestion des quantités de lait, et ce pour les raisons principales suivantes:
  - Pour obtenir un effet palpable sur les prix, l'introduction d'une gestion des quantités de lait devrait être accompagnée par un rétablissement de la protection totale à la frontière pour les produits laitiers (fromage, etc.). Sinon, il en résulterait une pression des importations et d'importantes pertes de parts de marché en Suisse et à l'exportation;

## Interventions concernant la gestion des quantités de lait

- Comme le marché suisse du lait est partiellement ouvert, une gestion des quantités sans protection à la frontière supplémentaire provoquerait tout au plus une hausse marginale des prix du lait. Une gestion efficace des quantités avec protection à la frontière aurait des répercussions structurelles sensibles sur le secteur agroalimentaire et nuirait au développement futur de la principale branche agricole;
- Le contingentement laitier a été supprimé en 2006/09 et la production et le négoce ont été entièrement libéralisés. Cela correspondait à la volonté politique du parlement. Pour mettre en œuvre les interventions susmentionnées, le législateur devrait recréer des instruments de droit public possédant un effet similaire à ceux d'avant 2006;
- La réglementation privée actuelle avec la segmentation et les prix indicatifs s'est établie sur le marché suisse du lait. De plus, la Confédération a déclaré la force obligatoire selon l'article 37 de la loi sur l'agriculture pour le système actuel.

## Prix minimum pour le lait transformé en fromage

### ➤ Dispositions du règlement

4.2. Le prix du lait transformé en fromage (segment A ou B) ne doit pas se situer au-dessous du prix du lait LTO après déduction du supplément pour le lait transformé en fromage et après correction du taux de change, de la TVA, des teneurs et de la vente Rampe/départ ferme.  
Ce prix minimum LTO+ publié mensuellement par l'IP Lait fait référence à la fabrication de fromage gras. Des prix du lait plus élevés doivent par conséquent être payés lors de l'achat de lait non écrémé destiné à la fabrication de fromages peu gras.\*

***La surveillance s'effectue sur la base de contrôles ponctuels des décomptes de la paie du lait par l'IP Lait.***

### ➤ Contrôles effectués par la gérance

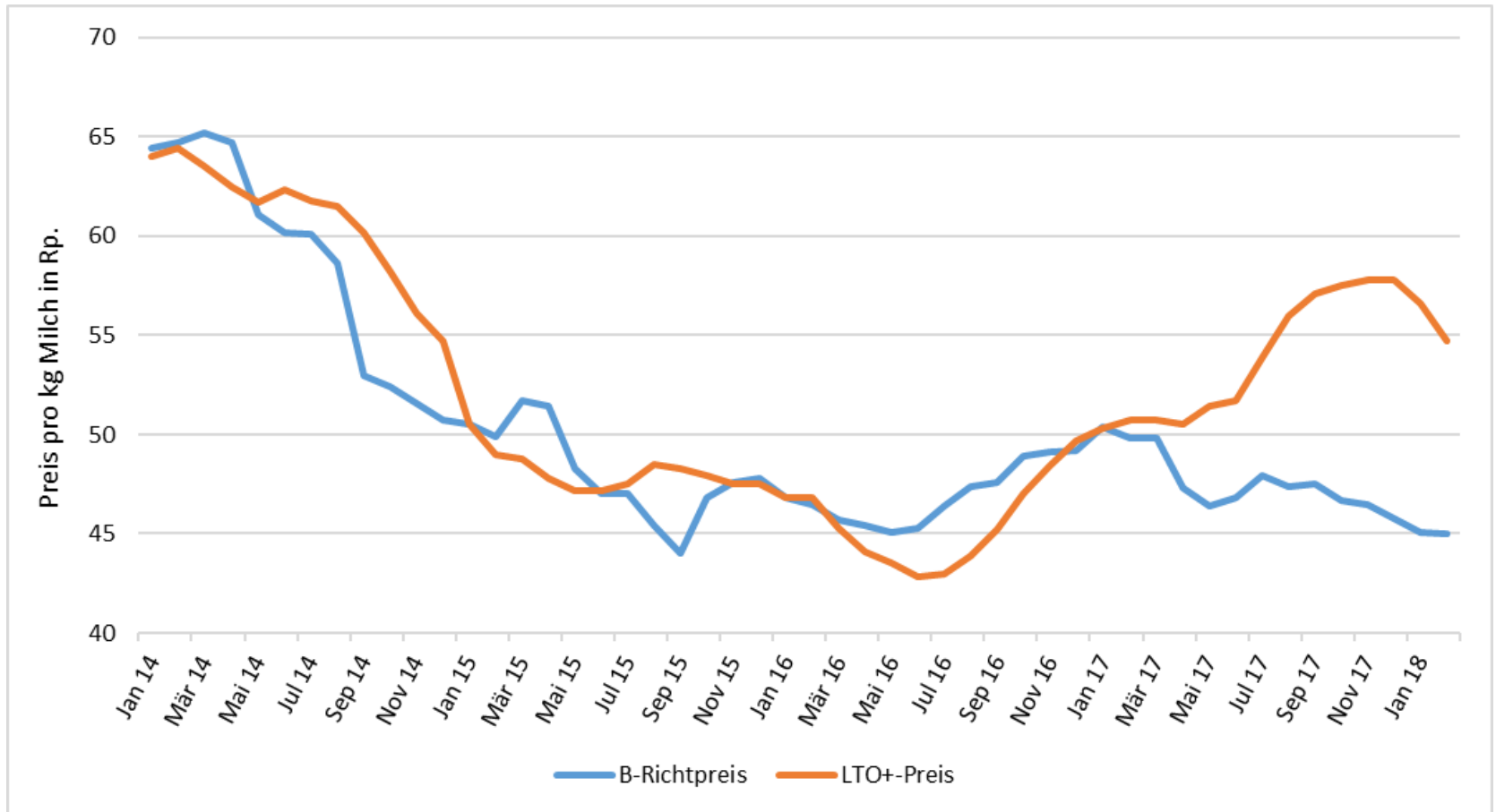
- Auprès de 12 à 15 fabricants de fromage par année;
- Le système a bien fonctionné jusqu'en été 2017;
- Autocontrôle: effet rien que par son existence;
- Prix plus élevés pour fromage  $\frac{1}{4}$  ou  $\frac{1}{2}$  gras: complément apporté en novembre 2017 («doivent»);
- Pas de force obligatoire, à savoir que la réglementation vaut uniquement pour les membres de l'IP lait.



## Prix minimum pour le lait transformé en fromage

- Contexte, problèmes
  - La formulation très succincte à l'annexe 4 du règlement sur le contrat-type et la segmentation ne permet pas de tenir compte de la complexité du marché du fromage.
  - Les problèmes (application, effet, contrôle) ont augmenté depuis l'été 2017 parce que
    1. La différence entre le prix indicatif B et le prix LTO+ s'est accrue;
    2. La fabrication de fromage est utilisée pour réguler le lait excédentaire.
  - L'interprétation et l'application du prix minimum LTO+ font que les acteurs du marché ne peuvent plus tous acheter du lait aux mêmes conditions pour la fabrication de fromage.

## Évolution du prix indicatif B et du prix LTO+



## Prix minimum pour le lait transformé en fromage

- Le comité de l'IP Lait a mis sur pied un groupe de travail.
  - Le GT était chargé d'analyser le prix minimum LTO+ et de trouver des solutions pour remédier aux problèmes.
  - Le GT n'a pas pu s'accorder sur une proposition et propose deux variantes.
- Variantes proposées:
  - Le prix minimum LTO+ doit être payé individuellement pour chaque type de fromage. Le système de contrôle est réglé dans une annexe, afin qu'il n'y ait pas de nouvelle failles.
  - Les prix mixtes sont autorisés pour différents fournisseurs de lait. Le prix minimum LTO+ doit être respecté mensuellement pour tout le lait acheté.
- Position de FROMARTE: égalité de traitement pour tous les acteurs

## Privatisation de la reproduction des cultures d'Agroscope

- Au cours de discussions intensives pendant ces 18 derniers mois environ, nous avons réussi à trouver une solution garantissant les points ci-après avec la Confédération.
  - La branche effectue les investissements nécessaires et reprend la reproduction commerciale des cultures fromagères. Une SA comprenant FROMARTE, les interprofessions fromagères, la FPSL et les entreprises intéressées de la branche laitière est créée pour ce faire.
  - La Confédération poursuit les activités de recherche et de conseil dans le domaines des cultures fromagères.
  - La collection de souches d'Agroscope appartient en commun à la Confédération et à la branche (FROMARTE, FPSL et interprofessions fromagères).
  - L'entretien de la collection de souches continue d'être assuré par la Confédération.

## Privatisation de la reproduction des cultures d'Agroscope

- Les éléments suivants sont garantis à long terme par différents contrats et par les statuts de la SA qui sera créée:
  - Tous les producteurs de fromage suisse et d'autres aliments fermentés auront accès sans discrimination et de manière neutre au niveau de la concurrence aux cultures de reproduction;
  - Aucune cultures ne seront vendues à l'étranger;
  - L'exclusivité des cultures spéciales développées pour les diverses interprofessions fromagères est assurée;
  - La recherche dans le domaine du fromage et des cultures ainsi que les conseils continueront d'être réalisés à long terme par la Confédération.
- Jusqu'en été 2018: décision du Conseil fédéral et fondation de la firme Liebefeld Kulturen SA

## Situation actuelle des prestations de service

- **MQ FROMARTE**
  - Révision en cours de la directive de la branche MQ FROMARTE, y compris adaptation au nouveau droit alimentaire
  - Continuer de développer la reconnaissance directe du système de gestion MQ FROMARTE par les acheteurs internationaux
- **Modèle énergétique**
  - Monitoring 2017: mise en valeur en cours
  - Remboursements pour 2016 en cours

## Projet de numérisation du MQ FROMARTE

- Application MQ FROMARTE
- Feuille de route
  - Décembre 2017: choix de la firme Adfinis par le CC
  - Développement de la structure de base de l'application en 2018
  - Échange avec le groupe d'accompagnement (besoins de la pratique)
  - Test de viabilité dans la pratique sur 5 exploitations
  - Introduction échelonnée de la nouvelle offre à partir de 2019
  - Développement en continu de l'application avec de nouvelles fonctions à partir de 2019

## Situation actuelle des prestations de service

- Sécurité au travail
- Offre actuelle de cours (seulement en allemand)
  - Équilibre entre travail et vie privée
    - Mercredi 6 juin 2018, Frümseren
    - Jeudi 7 juin 2018, Sursee
  - Psychologie pour les cadres
    - Mercredi 5 septembre 2018, Guin
    - Jeudi 6 septembre 2018, Kirchberg
  - Autres informations dans le bulletin d'information et sur le site Internet
- Autre cours en préparation
  - Cours de base / cours de rappel sur la sécurité au travail
    - Remise et discussion des documents actualisés
    - Dates pendant le 2<sup>e</sup> semestre 2018
    - Annonce dans le bulletin d'information et sur le site Internet